

Bonjour

Vous Souhaitez intégrer la formation CQP IV 2024 du CNVA , veuillez trouver ci-dessous toutes les informations et modalités à suivre

Le CQP IV est un diplôme qui permet d'exercer le métier de moniteur de voile. Le diplômé peut encadrer tout type de publics, y compris les scolaires, sur tous les types de supports (selon son niveau) y compris foil et stand up paddle, sur un plan d'eau intérieur ou en mer jusqu'à 60 MN pour l'activité croisière.

Le CQP IV permet d'encadrer des activités de voile, sous l'autorité d'un Responsable Technique Qualifié, c'est-à-dire une personne titulaire d'une certification professionnelle de niveau 4 (BEES Voile, BPJEPS Voile, DEJEPS Voile, DESJEPS Voile).

Les prérogatives pour rentrer en formation :

- Niveau 4 FFVoile
- L'attestation de capacité à nager type obligatoire ([lien](#))
- Certificat Médical datant de - de 3 mois (à la contre indication de l'enseignement de la voile)
- Le permis de conduire d'un bateau de plaisance à moteur
- L'attestation de formation aux premiers secours de type PSC1
- badge prévention des violence (sur votre livret de formation)

DATE FORMATION PÉDAGOGIQUE

- journée présentation formation : **15 décembre 2023**
- 1^{er} BLOC **19 au 23 FÉVRIER**
- 2^{ème} BLOC **15 au 19 AVRIL**
- 3^{ème} BLOC **5 au 6 JUILLET**
- Retour alternance **28 SEPTEMBRE**
- 3 Semaines minimum et obligatoire d'alternance dans la structure pouvant vous accueillir de votre choix

INSCRIPTION :

Etape 1 : Inscription sur votre espace licencié ([Voir la vidéo](#))

Etape 2 : Transférer sur votre espace formation les prérogatives (PSC1, Attestation natation, Permis)

ATTENTION

Pour valider votre inscription vous devez déposer les attestations demandées avant l'entrée en formation sur votre espace licencié dans mes formations

DANS LE CAS OU VOS ATTESTATIONS NE SONT PAS CONFORME AUX ATTESTATION DEMANDER LA FFVOILE PEUVENT REFUSER VOTRE INSCRIPTION A LA FORMATION

Etape 3 : Imprimer et signer les pages 3 et 4 de votre livret de formation (document PDF à télécharger sur votre espace formation)

Etape 4 : Nous transmettre les pages 3 et 4 par courrier avec le règlement de la formation. (Avant le 14 Janvier)

COÛT DE LA FORMATION : 600€ à l'ordre du CNVA

Prévoir Deux chèque:un chèque de 120 euros et un deuxième de 420 euros

DEMANDE DE DIPLOME

Pour la demande de diplôme, DÈS LA FIN DE TA FORMATION, tu recevras un mail te demandant de payer une somme directement à la FFVoile.

Ta demande passera devant un jury FFV, Vous recevrez un mail de la FFV concernant la date du jury.

ATTENTION : bien vérifier l'adresse inscrite sur la licence FFV est la bonne et être licencié au moment du jury

-

AIDE FINANCIÈRE :

Si vous avez été Aide Moniteur au CNVA, le club te remboursera à la fin de la formation une partie de frais en fonction du nombre de jour de présence.

Le nombre de place est limité merci de prendre contact avec le CNVA à info@cnva.com avant votre inscription sur le site de la FFVoile.

Vous trouverez toutes les informations sur la formation en pièce Jointe ainsi que le lien suivant :

<https://www.voile-auvergne-rhone-alpes.fr/moniteur-cqp/>

L'équipe du CNVA